

Marseille, le 20/07/2017

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°30
qui s'est tenue le vendredi 07 juillet 2017 à 14h00
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Edouard THIEL, Directeur du Département

Etaient présents : Mouloud ADEL – PR, Roland AGOPIAN – PAST, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUETOUX – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Henriette ATHLANI – IATSS, Quentin AGASSE – USAGER, Maxime GAIDE – USAGER.

Étaient excusés : Frédéric BECHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR (procuration R. OUTBIB), Rémi MORIN – PR (procuration J-M. TALBOT), François-Xavier DUPÉ – MCF (procuration N. NOVELLI), Djamal HABET – MCF (procuration J-L. MARI), Jérémy GROS – USAGER (procuration M. GAIDE), Liva RALAIVOLA - PR Directeur du LIF (procuration B. COUETOUX)

Etaient absents : Sylvie RISCH – IATSS, Quentin DUBOIS – USAGER, Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS.

Membres permanents : Jean-Marc Pons, Doyen de l'UFR Sciences, excusé.

Invités :

Secrétaire de séance : Gisèle FIOLE

Ordre du jour :

- 1/ Validation du PV n°29
- 2/ Informations du Directeur
- 3/ Responsabilités et RI
- 4/ Bilan des heures
- 5/ État des maquettes
- 6/ Questions diverses

1/ Validation du PV n°29

Le PV n°29 du conseil du 19 mai 2017 est approuvé par le conseil à l'unanimité.

2/ Informations du Directeur :

- **Recrutement campagne 2017 :**

- MCF :

Damien Imbs a été recruté. Il sera rattaché à l'équipe Dalgo du LIF.

- PR 46.3 :

Jean-Luc Mari a été recruté. Étant membre du conseil du DII en qualité de MCF, il libérera son siège dès la prochaine rentrée universitaire. Un appel sera fait prochainement auprès des MCF du département pour le remplacer.

- ATER pleins section 61 et 61/63 en vague 1 :

ont accepté les postes :

- Haddi Zouhair
- Tabanjat Addulkader

- ATER pleins section 27 en vague 1 :

8 postes à pourvoir.

Les candidats premiers classés suivants ont refusé les postes :

- Rabah Iguernaissi (ATER à l'IUT)
- Anaïs Ollagnier
- Aldo Gonzales Lorenzo (post doc)
- Ignacio Garcia (MCF au Département de Mathématiques)

ont accepté les postes :

- Silvio Ricardo Cordeiro
- Julia Kende
- Hicham Haddou Ben Derbal
- Stefano Facchini
- Almuhsen Feda
- Leila Sakli

- **« Évaporation » des heures pour la rentrée 2017-18 :**

le DII aura pour la prochaine rentrée 1472h de potentiel enseignant en moins.

La Direction a alerté l'UFR, qui a proposé en compensation :

- un poste ATER au fil de l'eau,
- un poste CD-CME supplémentaire.

Les 1472h sont réparties de la façon suivante :

- DELEGATIONS CNRS 2017-18 : 672h

- Benoit Favre : 1 an

- Hachem Kadri : 1 an
- Cécile Capponi : 6 mois
- Mustapha Ouladsine : 6 mois
- Mouloud Adel : 6 mois

- CRCT 2017-18 : 96h

- CNU : aucun
- AMU : Seifeddine BEN ELGHALI : 6 mois

- DISPONIBILITE : 192h

- Farid Nouioua : 1 an (sur le support duquel est pris l'ATER au fil de l'eau)

- ERC : 96h

- Marc Allain : un demi-service

- ANR : 96h

Expertises : Clara Bertolissi : un demi-service

- IUF : 128h

- Liva Ralaivola

- Modulations Jeune McF : 192h

- Giuseppe Di Molfetta : 64h
- Li Zhongliang : 64h
- Imbs Damien : 64h

- **Déménagement du serveur du département :**

Edouard Thiel demande où en est le déménagement du serveur du département dans le nouveau Data Center AMU de Luminy.

Jean-Luc Massat répond qu'il ne sait pas quand le déménagement sera effectif.

- **Budget / Dépenses :**

- Achats pour la sécurité des campus St Jérôme et Luminy : 3 portes pour les salles FIP et A415 seront installées fin juillet. Les autres achats pour sécuriser les locaux (portes, caméras et alarmes) seront faits dès la rentrée de septembre.

- FIP GPU Training : les fonds ont été reçus, sauf la participation de la FEG qui a promis 5 423,95€.

- Achats à prévoir pour la rentrée :

- Vidéos projecteurs pour St Jérôme
- Serveur pédagogique pour la Licence informatique

3/ Responsabilités et RI

- Responsabilité L1 campus St Charles : Sana Sellami part en congé maternité, et n'assurera pas ses fonctions de responsable d'année 2017-2018. Un appel à candidature a été lancé et Giuseppe Di Molfetta s'est porté candidat pour la remplacer.

Sa candidature est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

- Référent Formation Continue : Pascal Mestre, référent UFR de la formation continue et membre du DII, souhaite que soit nommé un référent FC dans chaque département. Le but est de développer des formations courtes avec les entreprises. Cette fonction sera rémunérée 6heqTD par an. Pascal Mestre souhaiterait qu'un informaticien occupe cette fonction.

Un appel à candidature a été lancé auprès des membres du DII. Trois personnes se sont portées candidates : El Mostafa El Adel, Seif Eddine Ben Elghali, Denis Lugiez.

Un vote à bulletin secret a été fait :

- El Mostafa El Adel : 4 voix POUR
- Seif Eddine Ben Elghali : 1 voix POUR
- D. Lugiez : 8 voix POUR
- Vote Blanc : 6
- Vote Nul : 0

Denis Lugiez est élu en qualité de référent FC du DII.

- RI du DII : Il faudra prévoir de modifier les membres de droit du conseil dès que le LIS sera en place (directeur et directeur adjoint).

4/ Bilan des heures

Le bilan des heures réalisées arrêté en juillet 2017 est sensiblement équivalent à l'année dernière.

Voir annexe 1

Rachid Outbib demande combien d'heures sont effectuées par les EC du DII dans les autres composantes AMU. Edouard Thiel répond que les chiffres ne sont pas encore disponibles.

5/ État des maquettes

Calendrier :

- actuellement : saisie dans Pacome
- novembre 2017 : seront saisis les noms des UEs, les crédits, les heures

Arnaud Labourel demande s'il y a des contraintes pour les heures. Edouard Thiel répond qu'il n'y a pas de changement pour les licences, mais que pour les master ce sera 54 ou 55h en présentiel au lieu de 60, à étaler sur 9 à 12 semaines et à répartir en CM, TD, TP.

Exemple de répartitions possibles en CM+TD+TP :

9 * 2,0+2,0+2,0 = 54h présentes soit 63,0 hetd

10 * 1,5+2,0+2,0 = 55h soit 62,5 hetd

11 * 1,5+1,5+2,0 = 55h soit 63,3 hetd

12 * 1,5+1,5+1,5 = 54h soit 63,0 hetd

ce qui correspond à des répartitions en heures présentes CM/TD/TP de

(9 semaines) 18 / 18 / 18

(10 semaines) 15 / 20 / 20

(11 semaines) 16.5 / 16.5 / 22

(12 semaines) 18 / 18 / 18

Mouloud Adel demande à la direction du DII de demander à l'UFR de mettre en place des réunions supplémentaires pour mieux préciser les cadrages, en particulier financiers.

Jean-Luc Massat demande que le fonctionnement des encadrement des TER soit revu, tant sur la rétribution en heures que sur le nombre d'étudiants par projet.

Jean-Luc Mari dit qu'il préfère encadrer des TER avec 2 étudiants.

Jean-Luc Massat pense que s'ils sont plusieurs, par exemple 4 ou 5, ils peuvent travailler différemment sur des problématiques plus complexe et plus intéressantes.

Jean-Marc Talbot pense que les projets que fait actuellement Jean-Luc Mari, sont des projets sous forme de TER (Travail étude recherche) destiné à une ou deux personnes, alors que les projets mis en place par JL Massat sont des projets orientés Pro plutôt que Recherche.

Jean-Luc Massat demande quand il sera possible d'avoir un retour sur l'enveloppe budgétaire, au niveau du département et des formations, de manière à prendre les décisions adéquates dans les maquettes en cours de saisie dans Pacome.

Licence Informatique :

Actuellement il y a un débat sur le choix des langages en L1 dans le portail math-info-physique-méca.

6/ Questions diverses

Arnaud Labourel demande quel parcours sera mis en place pour le télé enseignement en L2-L3 : le parcours informatique, ou le parcours math-info ?

La séance est levée à 16h30.

Annexe 1

RÉALISÉ HORS VACATAIRES POUR L'ANNÉE 2016/17

2015/16 2014/15

Statut	Total dû	Total validé	Bilan	Pourcentage HC	nb pers	HC/pers		
EC 27	11581,96	13857,07	2275,11	19,6%	63	36,1	2476,21	1728,45
EC 61	2400	3038,5	638,5	26,6%	13	49,1	700,9	488,82
EC 63	576	944,52	368,52	64,0%	3	122,8	380,93	258,25
PAST mi-temps	383	575,25	192,25	50,2%	5	38,5	228,75	167,33
ATER	1960	1997,65	37,65	1,9%	12	3,1	20,97	57,19
CD-CME	908,74	949,32	40,58	4,5%	15	2,7	10,15	6,41
Total	17809,7	21362,31	3552,61	19,9%	111	32,0	3817,91	2706,45
Perma+PAST	14940,96	18415,34	3474,38	23,3%	84	41,4	3786,79	2642,85

RÉALISÉ VACATAIRES POUR L'ANNÉE 2016/17

2015/16 2014/15

Extérieurs	2270	2444,5	3172,7
AMU IUT + FEG	594,17	494,5	439,63
AMU Polytech	528,91	440,17	638,16
Total	3393,08	3379,17	4250,49

Coût total avec vacataires	6867,46	7165,96	6893,34
Coût total chargé approximatif en €	336200,87	347819,193	348 024,93

Taux horaire	41,41
AMU	1,05
Extérieurs	1,45